

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 3 avril 2023 à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

That be adopted the agenda of the borough council sitting.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 mars 2023, à 19 h, soit approuvé tel que soumis aux membres du conseil avant la présente séance et versé aux archives de l'arrondissement.

That the minutes of the regular borough council meeting held on March 6, 2023, at 7 p.m., be approved as submitted to the members of the Council prior to the present sitting and filed in the archives of the Borough.

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Déclaration

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1232155007

Que le conseil d'arrondissement demande au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de financer davantage les organismes qui répondent aux besoins des personnes demandeuses d'asile et qui ne sont pas financés pour cette clientèle. De recommander aux grands organismes philanthropiques de créer un fonds d'urgence pour soutenir les organismes en sécurité alimentaire du territoire. De demander au gouvernement du Canada d'assurer que les personnes demandeuses d'asile logées dans les hôtels reçoivent toutes les informations et le suivi dont elles auraient besoin. De réclamer au gouvernement du Québec d'ouvrir des centres d'hébergement temporaires pour des personnes demandeuses d'asile qui se retrouvent en situation d'itinérance. D'encourager le gouvernement du Québec de permettre aux demandeurs d'asile d'avoir accès aux services de garde à contribution réduite.

That the Borough Council ask the Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration to provide more funding to organizations that meet the needs of asylum seekers and that are not funded for this clientele. To recommend that major philanthropic organizations establish an emergency fund to support food security organizations in the territory. To ask the Government of Canada to ensure that asylum seekers housed in hotels receive all the information and follow-up they need. To ask the Quebec government to open temporary shelters for asylum seekers who find themselves in a situation of homelessness. To encourage the Quebec government to allow asylum seekers to have access to childcare services at a reduced contribution.

Charte montréalaise des droits et responsabilités : Art. 18 e) prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour prévenir et contrer la pauvreté et l'exclusion sociale

20 – Affaires contractuelles

20.01 Entente

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1231294010

Que le conseil accepte, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de service de la Ville Centre et mandate la Direction du Service de la Culture pour conclure et négocier tout renouvellement d'une entente forfaitaire pour la gestion des redevances avec l'organisme Entandem, mandataire de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) et de RÉ:SONNE, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028, pour la facturation, la perception et la réception des droits de licence payables pour l'exécution en public des enregistrements sonores publiés dans le répertoire de RÉ:SONNE ou des œuvres musicales du répertoire de la SOCAN lors d'activités ou évènements dans l'arrondissement.

That the Borough Council accept, pursuant to section 85 of the Charter of Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.Q., c. C-11. 4), the offer of service from the Central City and mandate the Direction du Service de la Culture to enter into and negotiate any renewal of a lump-sum agreement for the management of royalties with the organization Entandem, agent of the Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) and RÉ:SONNE, for the period of January 1, 2024 to December 31, 2028, for the billing, collection and receipt of license fees payable for the public performance of sound recordings published in the RÉ:SONNE repertoire or musical works in the SOCAN repertoire during activities or events in the Borough.

Territoire(s) concerné(s) : Ensemble du territoire - Ville centrale

20.02 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1232155008

Que le conseil autorise le versement d'une contribution financière non récurrente de 1 200 \$ auprès du Groupe Atlas Média pour l'achat d'un espace publicitaire dans le catalogue de l'événement de la 18^e édition de Iftar du dialogue - Atlas Média qui aura lieu le vendredi 14 avril 2023. Que cette subvention soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

That the Borough Council authorize a non-recurring financial contribution in the amount of \$1,200 to Groupe Atlas Média for the purchase of advertising space in the catalog of the 18th edition of Iftar du dialogue - Atlas Média to be held on Friday, April 14, 2023. That this subsidy be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents.

20.03

Subvention - Soutien financier avec convention

CA

Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234911003

Que le conseil d'arrondissement octroie un contrat de service à l'organisme à but non lucratif Groupe uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) pour la saison 2023 au montant de 48 000 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2023, pour la gestion et la mise en valeur du parc des Anciens-Combattants (anciennement nommé port de plaisance de Pierrefonds-Roxboro) situé au 155, rue Rose. D'approuver une convention de service entre l'organisme et la Ville de Montréal, établissant les modalités et les conditions du contrat au montant maximal de 48 000 \$, taxes incluses, provenant du budget de fonctionnement 2023. D'autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations, à signer la convention au nom de la Ville. Que cette dépense soit imputée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel.

That the Borough Council grant a service contract to the non-profit organization Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) for the 2023 season in the amount of \$48,000 from the 2023 operating budget for the management and enhancement of des Anciens-Combattants park (formerly named marina of Pierrefonds-Roxboro) located at 155, rue Rose. To approve a service agreement between the organization and the Ville de Montréal, thus establishing the terms and conditions of the contract at a maximum amount of \$48,000, taxes included, from the 2023 operating budget. To authorize Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Leisure and Installations, to sign the agreement on behalf of the City. That this expense be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents.

20.04

Subvention - Soutien financier avec convention

CA

Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234991001

Que le conseil accorde une subvention avec convention de 25 000 \$ à VertCité pour la tenue et le financement de deux (2) marchés publics dont un (1) marché solidaire dans le secteur Est, soit au Centre communautaire Gerry-Robertson, et un (1) marché public dans le secteur Ouest sur la terrasse du Centre culturel de Pierrefonds dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. D'autoriser monsieur Jean-François Dulièpre, directeur Culture, Sports, Loisirs et Développement social à signer la convention au nom de la Ville. Que cette contribution soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2023.

That the council grant a subsidy with agreement in the amount of \$25,000 to VertCité for the holding and financing of two (2) public markets, one (1) in the East sector, at the Gerry-Robertson Community Centre, and one (1) in the West sector on the terrace of the Pierrefonds Cultural Centre in the Borough of Pierrefonds-Roxboro. To authorize Mr. Jean-François Dulièpre, Director Culture, Sports, Leisure and Social Development, to sign the agreement on behalf of the City. That this contribution be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents from the 2023 operating budget.

20.05 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234911002

Que le conseil d'arrondissement autorise l'octroi d'une subvention avec convention au montant maximal de 10 000 \$ pour la saison 2023 à Tennis Roxboro, pour l'entretien de cinq (5) terrains de tennis en terre battue pour la saison estivale 2023. Que monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations ou son représentant, soit autorisé à signer la convention au nom de la Ville. Que cette subvention soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de fonctionnement 2023.

That the Borough Council authorize the granting of a subsidy with agreement in the maximum amount of \$10,000 for the 2023 season to Tennis Roxboro for the maintenance of five (5) clay tennis courts for the 2023 summer season. THAT Mr. Jay-Sun Richard, division head, Sports, Leisure and Installations or its representative, be authorized to sign the agreement on behalf of the City. That this subsidy be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents from the 2023 operating budget.

20.06 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234911004

Que le conseil autorise le versement d'une contribution financière non récurrente de sept-mille dollars (7 000 \$) à l'organisme à but non lucratif Piscine Thorndale inc. pour la réparation du drain de fonds de la piscine communautaire Thorndale. Que cette subvention soit payée selon les informations financières contenues au dossier décisionnel à même le budget de surplus de l'arrondissement.

That the Council authorize a non-recurring financial contribution in the amount of seven thousand dollars (\$7,000) to the non-profit organization Thorndale Pool Inc. for the repair of the Thorndale Community Pool floor drain. That this subsidy be paid according to the financial information mentioned in the decision-making documents from the Borough surplus budget.

20.07 Entente

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1231294009

Que le conseil d'arrondissement approuve le projet de convention entre la Ville de Montréal et l'organisme Jardin pour la biodiversité urbaine et les zones de zoodiversité (Buzz) afin de permettre à utiliser les terrains autour de la bibliothèque de Pierrefonds au 13 555, boulevard de Pierrefonds, pour y cultiver un jardin pollinisateur. Que madame Louise Zampini, chef de division, Culture, Bibliothèques et Développement social, soit autorisée à signer la convention au nom de l'arrondissement.

That the Borough council approve the proposed agreement between the Ville de Montréal and the organization Jardin pour la biodiversité urbaine et les zones de zoodiversité (Buzz) to allow the use of the land around the Pierrefonds library at 13 555, boulevard de Pierrefonds, to grow a pollinator garden. That Mrs. Louise Zampini, division head, Culture, Libraries and Social development, be authorized to sign the agreement on behalf of the Borough.

Territoire(s) concerné(s) : Ensemble du territoire - Ville centrale

20.08 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936001

Octroi du contrat ST-23-05 pour des travaux de reconstruction de conduites d'eau, sanitaire et pluviale, travaux de chaussées, de bordures et de drainage ainsi que d'autres travaux connexes dans les rues 4^e Avenue Nord et 4^e Rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contrat number ST-23-05 for the reconstruction of the roadway, curbs, sidewalks, drainage as well as related work on boulevard Gouin Ouest, 2^e Avenue Nord, 3^e Rue, and the approaches to 3^e Avenue Nord and 4^e Rue in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.09 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936003

Octroi du contrat ST-23-09, pour des travaux de construction d'une scène au parc de Deauville dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Grant contrat number ST-23-09, for the construction of a stage at Deauville Park in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.10 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936002

Que le conseil d'arrondissement autorise l'achat de trois (3) billets « Or » au coût total de 600 \$, à même le budget de fonctionnement 2023, pour le spectacle-bénéfice annuel de la Salle Pauline-Julien qui aura lieu le jeudi 20 avril 2023 et autoriser madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de Ville – District du Cap-Saint-Jacques, madame Louise Leroux, conseillère d'arrondissement – District du Bois-de-Liesse et monsieur Benoit Langevin, conseiller de Ville - District du Bois-de-Liesse, à y assister. Que cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

That the Borough council authorize the purchase of three (3) "Gold" tickets at a total cost of \$600, from the 2023 operating budget, for the annual benefit evening at Salle Pauline-Julien to be held on Thursday, April 20, 2023, and authorize Mrs. Catherine Clément-Talbot, City Councillor – Cap-Saint-Jacques district, Mrs. Louise Leroux, Borough Councillor – Bois-de-Liesse district and Mr. Benoit Langevin, City Councillor – Bois-de-Liesse District, to attend this event. That this expense be charged according to the financial information mentioned in the decision-making summary.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1238388003

Que soient approuvées telles que soumises aux membres du conseil d'arrondissement la reddition financière, la liste des dépenses mensuelles par demandes de paiements, des virements et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 452 884,30 \$ couvrant la période du 28 janvier au 24 février 2023 ainsi que la liste les paiements par cartes de crédit pour la période du 1^{er} au 28 février 2023 au montant de 4 947,61\$.

That be approved as submitted to the members of the Borough Council the financial report, the list of monthly expenses by request for payment, transfers and commitments of various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$452,884.30 for the period from January 28 to February 24, 2023, as well as the list of credit cards payments for the period from February 1 to February 28, 2023, in the amount of \$4,947.61.

40 – Réglementation

40.01 a) Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1233840002

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0010-10 modifiant le règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre afin d'interdire les structures temporaires plus de 20 jours, d'interdire tout véhicule stationné sur un terrain privé à un endroit autre qu'un espace de stationnement aménagé à cette fin et de limiter le niveau sonore de tout équipement mécanique à 55 décibels.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0010-10 modifying by-law CA29 0010 concerning nuisances and good order to prohibit temporary structures for more than 20 days, to prohibit any vehicle parked on private property other than in a parking space provided for that purpose and to limit the noise level of any mechanical equipment to 55 decibels.

40.01 b) Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

Que soit adopté tel que soumis le projet de règlement CA29 0010-10 modifiant le règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre afin d'interdire les structures temporaires plus de 20 jours, d'interdire tout véhicule stationné sur un terrain privé à un endroit autre qu'un espace de stationnement aménagé à cette fin et de limiter le niveau sonore de tout équipement mécanique à 55 décibels.

That be adopted as submitted draft by-law CA29 0010-10 modifying by-law CA29 0010 concerning nuisances and good order to prohibit temporary structures for more than 20 days, to prohibit any vehicle parked on private property other than in a parking space provided for that purpose and to limit the noise level of any mechanical equipment to 55 decibels.

40.02 Règlement – Adoption d'un règlement

CA Conseil d'arrondissement - 1223840006

Que soit adopté tel que soumis le règlement CA29 0040-55 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins d'interdire le remplacement des résidences et maisons d'étudiants, maisons pour personnes retraitées non autonomes et les habitations collectives (h4) par un autre usage de la famille habitation sauf par un bâtiment de logements sociaux ou communautaires. De publier un avis public sur le site internet de l'arrondissement.

That be adopted as submitted by-law CA29 0040-55 modifying zoning by-law CA29 0040 for the purpose of prohibiting the replacement of student residences and houses, houses for retired persons who are not self-sufficient and collective dwellings (h4) by another use of the housing family except by a social or community housing building. To publish a public notice on the Borough's website.

40.03 a) Règlement - Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1223840007

Que le conseil prenne acte du dépôt, conformément à l'article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, par le secrétaire d'arrondissement, du certificat des résultats pour la tenue de registre de consultation des personnes habiles à voter tenu du 13 au 17 mars 2023 concernant le règlement CA29 0040-60 qui reconduit les dispositions du règlement CA29 0040-34-1 intitulé règlement modifiant le règlement de zonage numéro CA 29 0040 aux fins de modifier la définition de « Résidences de tourisme » et d'abroger la définition « Gîte touristique » au chapitre 3, terminologie, article 25, d'abroger le paragraphe 2 de l'article 71 et l'article 78 du chapitre 6 - Dispositions relatives aux usages additionnels et aux usages dépendants et de modifier la grille des spécifications de la zone H1-2-103-1. Considérant que vingt (20) signatures ont été recueillies dans la zone H1-8-487 et qu'une (1) signature a été recueillie dans la zone H1-6-353, ledit règlement doit faire l'objet d'un scrutin référendaire puisque le nombre de signatures requises dans la zone H1-8-487 a été atteint.

That the council acknowledge the tabling, in accordance with article 555 of the Act respecting elections and referendums in municipalities by the Secretary of the Borough, of the certificate of results for the holding of the consultation register of qualified voters, held from March 13 to March 17 2023, regarding by-law CA29 0040-60 which renews the provisions of by-law CA29 0040-34-1 entitled "by-law amending zoning by-law number CA29 0040 for the purpose of modifying the definition of "Tourist Residences" and to repeal the definition of "Bed and Breakfast" in chapter 3, terminology, article 25, to repeal paragraph 2 of article 71 and article 78 of chapter 6 - Provisions relating to additional uses and dependent uses and to modify the specifications chart for zone H1-2-103-1. Considering that twenty (20) signatures were collected in zone H1-8-487 and that one (1) signature was collected in zone H1-6-353, said by-law must be submitted to a referendum vote since the required number of signatures in zone H1-8-487 has been reached.

40.03 b) Règlement

Que le conseil retire le règlement CA29 0040-60 conformément aux dispositions de l'article 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

That the council withdraw by-law CA29 0040-60 in accordance with the provisions of Section 559 of the Act respecting elections and referendums in municipalities.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.04 a) Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1239728007

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0040-61 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins d'ajouter l'usage « établissement avec salle de réception ou de banquet (5815) » dans la zone C-5-311.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0040-61 amending zoning by-law number CA29 0040 in order to add the use "establishment with reception or banquet hall (5815)" in zone C-5-311.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.04 b) Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

Que soit adopté tel que soumis le premier projet de règlement CA29 0040-61 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 aux fins d'ajouter l'usage « établissement avec salle de réception ou de banquet (5815) » dans la zone C-5-311.

THAT be adopted as submitted first draft by-law CA29 0040-61 amending zoning by-law number CA29 0040 in order to add the use "establishment with reception or banquet hall (5815)" in zone C-5-311.

40.05 Règlement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1238707007

Demande de modification au Règlement de zonage numéro CA29 0040 visant à autoriser l'usage « station-service pour camion » dans la zone I-8-491.

Request to amend Zoning By-law number CA29 0040 in order to authorize the use "truck service station" in zone I-8-491.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.06 Règlement - Adoption d'un règlement

CA Direction des services administratifs - 1236765003

Que soit adopté tel que soumis le règlement CA29 0137-1 modifiant le règlement CA29 0137 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2023, aux fins d'actualiser les dispositions relatives au sciage de bordure, à l'élargissement d'entrée charretière, à la construction des ponceaux, à la réfection des bordures et des trottoirs et aux trous dans la bordure.

That be adopted as submitted by-law CA29 0137-1 modifying by-law CA29 0137 on the price determination of various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2023 in order to update the provisions for curb cutting, driveway widening, culvert construction, curb and sidewalk repairs and holes in the curb, whose project is filed with the decision-making summary.

40.07 Règlement - Emprunt

CA Direction des services administratifs - 1236781001

Que soit adopté tel que soumis le règlement CA29 0138 autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de rues et travaux connexes dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dont le projet est déposé avec le sommaire décisionnel.

That be adopted as submitted by-law CA29 0138 authorizing the borrowing of \$3,000,000 for the realization of road repair work and related work in the Borough of Pierrefonds-Roxboro under the ten-year program of capital expenditures, be adopted as submitted and subject to the approval of the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

40.08 Ordonnance - Domaine public

CA *Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social* - 1234991002

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 23 29 0XX l'autorisation de la tenue du marché solidaire À-Ma-Baie, du côté ouest du Centre communautaire Gerry-Robertson, situé au 9665, boulevard Gouin Ouest les jeudis de 15 h à 18 h du 6 juillet au 12 octobre 2023 et les samedis 29 juillet, 26 août et 30 septembre 2023 de 11 h à 13 h, conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.

That the Borough Council decree by ordinance number OCA 23 29 0XX the authorization to hold the À-Ma-Baie social market on the west side of the Gerry-Robertson Community Centre located at 9665, boulevard Gouin Ouest on Thursdays from 3 p.m. to 6 p.m. from July 6, 2023, to October 12, 2023, as well as on Saturdays, July 29, 2023, August 26, 2023 and September 30, 2023, from 11 a.m. to 1 p.m., in accordance with the provisions of section 18 of By-law CA29 0018 concerning occupancy of public property.

40.09 Ordonnance - Domaine public

CA *Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social* - 1234991003

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 23 29 0XX l'autorisation de la tenue d'un marché public sur la terrasse du Centre culturel de Pierrefonds, situé au 13850, boulevard Gouin Ouest, les dimanches de 10 h à 14 h du 11 juin au 24 septembre 2023 conformément aux dispositions de l'article 18 du règlement CA29 0018 sur l'occupation du domaine public.

That the Borough Council decree by ordinance number OCA 23 29 0XX the authorization to hold a public market on the terrace of the Pierrefonds Cultural Centre, located at 13850, boulevard Gouin Ouest, on Sundays from 10 a.m. to 2 p.m. from June 11 to September 24, 2023, in accordance with the provisions of section 18 of By-law CA29 0018 concerning occupancy of public property.

40.10 Règlement - Domaine public

CA *Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social* - 1231294007

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 23 29 0XX l'autorisation de vendre et de consommer des boissons alcoolisées sur le domaine public le samedi 29 juillet 2023 de 11 h à 21 h et le dimanche 30 juillet 2023 de 11 h à 21 h dans un espace délimité du terrain vacant situé à l'ouest de la mairie d'arrondissement et indiqué au plan joint au dossier décisionnel, à l'occasion de l'événement Fête des Isles, le tout conformément aux dispositions de l'article 20 (5) du règlement CA29 0010 concernant les nuisances et le bon ordre, sous réserve de l'obtention par l'organisme du permis d'alcool approprié de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

That the Borough Council decree by the ordinance number OCA 23 29 0XX the authorization to sell and to consume alcoholic beverages on the public property on Saturday, July 29, 2023, from 11 a.m. to 9 p.m. and on Sunday, July 30, 2023, from 11 a.m. to 9 p.m., in a delimited area of the vacant lot located west of the Borough Hall and shown on the map attached to the decision-making summary, during the Fête des Isles event, the whole in accordance with the provisions of section 20 (5) of By-law CA29 0010 concerning nuisances and good order, subject to obtaining the appropriate liquor permit from the Régie des alcools, des courses et des jeux.

Territoire(s) concerné(s) : Ensemble du territoire - Ville centrale

40.11 Ordonnance - Domaine public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1231294008

Que le conseil d'arrondissement décrète par l'ordonnance numéro OCA 23 29 XXXX l'autorisation du projet Cyclovia, le 9 septembre 2023 de 7 h à 18 h 30 en utilisant la somme consentie via le Programme de soutien aux initiatives locales pour sa mise en place.

That the Borough Council decree by the ordinance number OCA 23 29 XXXX the authorization of the Cyclovia project, on September 9, 2023 from 7 a.m. to 6:30 p.m. using the amount granted through the Local Initiatives Support Program for its implementation.

Territoire(s) concerné(s) : Ensemble du territoire - Ville centrale

40.12 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1225300017

Dérogation mineure au 22035, boulevard Gouin Ouest visant à permettre dans la zone H1-2-103-1, pour un bâtiment résidentiel unifamilial un agrandissement du deuxième étage dans la cour avant, avec une marge de 3,56 m au lieu du minimum requis de 6 m.

Minor exemption at 22035, boulevard Gouin Ouest aiming to allow in the H1-2-103-1 zone, for a detached residential dwelling a second-storey extension in the front yard, with a setback of 3.56 m instead of the required minimum of 6 m.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.13 Urbanisme - Dérogation mineure

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1235300002

Dérogation mineure au 19, 11^e Avenue visant à permettre dans la zone H1-7-442, pour un agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 19, 11^e Avenue, Roxboro, sur le lot 1 390 004, une marge arrière de 7,12 m au lieu du minimum requis de 7,60 m.

Minor exemption at 19, 11^e Avenue aiming to allow in zone H1-7-442, for an extension of a detached single-family residential building located at 19, 11^e Avenue, Roxboro, on lot 1 390 004, a rear setback of 7.12 m instead of the required minimum of 7.60 m.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.14 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1239155001

P.I.I.A. - Construction d'un (1) bâtiment unifamilial de deux (2) étages au 6, 5^e Rue, sur le lot 1 389 027 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. - Construction of one (1) two-storey (2) single-family dwelling at 6, 5^e Rue, on lot 1 389 027 of the Quebec cadastre.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.15 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1239728005

P.I.I.A. - Agrandissement du deuxième étage et agrandissement sur deux (2) étages, en cour arrière, d'un (1) bâtiment unifamilial isolé situé au 22035, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 977 226 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. - Second-storey and (2) two-storey rear yard expansion of one (1) detached single-family dwelling located at 22035, boulevard Gouin Ouest, on lot 1 977 226 of the Quebec cadastre.

District(s) : Cap-Saint-Jacques

40.16 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction du développement du territoire et études techniques* - 1238707006

P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment trifamilial de deux étages, au 4775-4777-4779, boulevard Lalande (projetées), sur le lot 1 899 480 du cadastre du Québec.

S.P.A.I.P. - Construction of a two-storey three-family dwelling at 4775-4777-4779, boulevard Lalande (projected), on lot 1 899 480 of the Quebec cadastre.

District(s) : Bois-de-Liesse

40.17 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1233050004

Que soit approuvé, tel que soumis, le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation et sécurité routière du 2 mars 2023.

Que l'Annexe « A » du règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds soit modifiée comme suit:

Que le règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro soit modifié comme suit :

1. Stationnement dans le parc de stationnement municipal sur l'avenue Jean-Brillant

Que soit installé un panneau « Stationnement autorisé » P-150-7 maximum 24 h du côté droit des deux entrées du stationnement municipal de l'avenue Jean-Brillant pour indiquer que le stationnement est autorisé mais limité à 24 h dans cette zone (Référence au Tome V : 2.18.2).

Que soit enlevé le panneau bleu identifiant AMT # 2 situé à l'extrémité sud du stationnement municipal de l'avenue Jean-Brillant et qu'il soit remplacé par un panneau « Aire de stationnement » (I-350-1) pour indiquer que l'aire de stationnement est accessible à tous.

Que soit installé en dessous de ce panneau une signalisation supplémentaire « Stationnement autorisé » P-150-7 maximum 24 h pour préciser que le stationnement est autorisé mais limité à 24 h dans cette zone.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 23-44585 joint au dossier décisionnel.

2. Circulation - Demande révision du sens unique des avenues Jean-Brillant et Georges-Vanier

Que soit installé un panneau « Sens unique » (P-80-1) pour indiquer l'obligation d'emprunter un chemin public dans le sens indiqué vers le Nord, sur la tige au-dessus des panneaux du nom de rue du côté Nord/Ouest de l'intersection des avenues Jean-Brillant et Georges-Vanier (Référence au Tome V : 2.10.1).

Tel qu'indiqué au croquis numéro 23-46107 joint au dossier décisionnel.

3. Circulation - Demande révision du sens unique des avenues Jean-Brillant et Georges-Vanier

Que soit déplacé le panneau « Sens unique » (P-80-1) présentement situé entre le 76 et le 78, avenue Jean-Brillant pour qu'il soit placé plus vers la droite, vers l'Est entre le 74 et le 76, avenue Jean-Brillant afin de clarifier que le sens unique de l'avenue Jean-Brillant est seulement en direction Est à partir de la rue Hornell.

Que soit enlevé le panneau « Signal avancé d'un terrain de jeux » (D-270-3-D) présentement installé sur la tige du côté nord de l'avenue Jean-Brillant, à l'Ouest du 82, avenue Jean-Brillant et de l'installer sur le fût entre le 112 et le 114, avenue Jean-Brillant afin qu'il soit à une distance raisonnable du parc Jean-Brillant (Référence au Tome V : 3.33.3).

Que soit installé un panneau « Circulation à double sens » (P-80-3) sur la tige du côté Nord de l'avenue Jean-Brillant, à l'Ouest du 82, avenue Jean-Brillant, pour clarifier que cette section du chemin public de l'avenue Jean-Brillant est une chaussée à double sens de circulation pour les conducteurs roulant en direction Ouest (Référence au Tome V : 2.10.3).

Que soit installé un panneau « Circulation à double sens » (P-80-3) du côté Sud de l'avenue Jean-Brillant, entre le 89 et le 91, avenue Jean-Brillant, pour clarifier que cette section du chemin public de l'avenue Jean-Brillant est une chaussée à double sens de circulation pour les conducteurs roulant en direction Est (Référence au Tome V : 2.10.3).

Que soit installé deux panneaux « Début de sens unique » (P-80-2), un sur le fût du côté Nord entre le 74 et le 76, avenue Jean-Brillant et le second au même niveau du côté opposé de l'avenue Jean-Brillant, pour clarifier que ceci est la fin de la circulation à double sens et le début de la circulation dans un sens seulement pour les conducteurs roulant en direction Est (Référence au Tome V : 2.10.2).

Que soit ajusté la signalisation existante du côté correspondant aux zones où le stationnement est interdit en tout temps excepté les détenteurs de permis des résidents du secteur 158 afin de permettre aux conducteurs sans vignette de se garer dans la rue du même côté durant la même période que les détenteurs de permis :

- Que le stationnement soit interdit de 9 h à 21 h du côté Nord de la rue entre le 74 et le fût sur le côté du 50, avenue Jean-Brillant ;
- Que le stationnement soit interdit de 21 h à 9 h du côté Sud de la rue entre le 79 et le 65, avenue Jean-Brillant;
- Que le stationnement soit interdit de 9 h à 21 h du côté Sud de la rue entre le 18 et le 36, avenue Georges-Vanier;

Que le stationnement soit interdit de 21 h à 9 h du côté Nord de la rue entre le 15 et le 37, avenue Georges-Vanier.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 23-8808 joint au dossier décisionnel.

4. Vitesse - Demande des dos d'ânes au 4581, rue Grilli

Que soit installé un ralentisseur de vitesse avec dimension, du marquage et de la signalisation conforme aux normes du Tome V de Transport Québec, en face du 4560, rue Grilli, à une distance d'environ 75 m avant la courbe.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-99664 joint au dossier décisionnel.

5. Vitesse - Demande des dos d'ânes au 12450, rue Pavillon

Que soit modifié le règlement CA29 0031 déterminant les limites de vitesse sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de réduire la vitesse affichée à 30 km/h entre les adresses civiques 12414 et 12446, rue Pavillon correspondant à l'espace vert sur la rue Pavillon et la propriété de la piscine Briarwood.

Que soit installé un panneau de « Signal avancé d'un terrain de jeux » (D-270-3-D) conformément aux dessins normalisés 026A du chapitre 2 « Prescription » pour indiquer, à l'avance, la proximité d'un terrain de jeux (Référence au Tome V : 3.33.3) :

- pour la direction Ouest, entre les limites de propriété des 12321-12329, rue Pavillon et 12341-12349, rue Pavillon;
- pour la direction Est, entre les limites de propriété des 12450 et 12454, rue Pavillon.

Le panneau « Signal avancé de limite de vitesse » (D-70) n'est pas nécessaire vu que la vitesse permise n'est pas diminuée d'au moins 30 km/h (Référence au Tome V : 3.11).

Que soit installé un panneau « Limite de vitesse 30 km/h » (P-70-2-30) pour indiquer que la limite de vitesse permise est de 30 km/h au début de la zone de parc (Référence au Tome V : 2.9) :

- pour la direction Ouest, entre les limites de propriété du 12379, rue Pavillon et la propriété de la piscine Briarwood ainsi que sur le fût du côté opposé des 12422-12426, rue Pavillon;
- pour la direction Est, entre les limites de propriété des 12442 et 12446, rue Pavillon.

Que soit installé un panneau « Limite de vitesse 40 km/h » (P-70-2-40) pour indiquer que la limite de vitesse permise est de 40 km/h (Référence au Tome V : 2.9) :

- pour la direction Ouest, sur le fût du côté opposé du 12446, rue Pavillon;
- pour la direction Est, entre les limites de propriété des 12410 et 12414, rue Pavillon.

Tel qu'indiqué au croquis numéro 22-287898 joint au dossier décisionnel.

6. Signalisation d'acheminement pour les stations REM Roxboro-Pierrefonds et Sunnybrooke

Que soit installée sur le domaine public de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro une signalisation d'acheminement pour les stationnements du REM, comportant des panneaux conformes aux normes du MTQ I-350-1 et I-300-P1.

Pour la station Roxboro-Pierrefonds

Tel qu'indiqué sur le plan NouvLR 602024 120720 40070 4TD2 1002-00 :

- du côté Ouest du boulevard des Sources, à environ 85 m au nord du boulevard Gouin Ouest;
- du côté Est du boulevard des Sources, à environ 30 m au sud du boulevard de Pierrefonds;
- du côté Sud du boulevard de Pierrefonds, à environ 50 m à l'Ouest du boulevard des Sources;
- du côté sud du boulevard Gouin Ouest, à environ 50 m à l'Ouest du boulevard de Pierrefonds;
- du côté sud du boulevard Gouin Ouest, à environ 70 m à l'Est de la rue Meighen;
- du côté Nord du boulevard Gouin Ouest, à environ 45 m à l'Est de la 4^e Avenue Nord;
- du côté Ouest de la 4^e Avenue Nord, à environ 20 m au sud du boulevard Gouin Ouest.

Pour la gare Sunnybrooke

Tel qu'indiqué sur le plan NouvLR 602024 118320 40070 4TD2 1002-02 :

- du côté Est du boulevard Gouin Ouest, à environ 60 m au Nord du boulevard Sunnybrooke;
- du côté Est du boulevard Gouin Ouest, à environ 80 m au Sud du boulevard Sunnybrooke;
- du côté Est du boulevard Gouin Ouest, à environ 115 m au Sud du boulevard Sunnybrooke;
- du côté Ouest du boulevard Gouin Ouest, à environ 95 m au sud du boulevard Sunnybrooke;
- du côté Nord du boulevard Sunnybrooke, à environ 75 m à l'Ouest du boulevard Gouin Ouest.

Que l'arrondissement autorise que cette installation soit effectuée par le REM ou leur sous-traitant à la suite de la résolution du conseil municipal.

Que l'entretien et le remplacement de cette signalisation demeurent la responsabilité du REM.

Que l'arrondissement, étant responsable de l'entretien des chemins publics sur son territoire, se réserve le droit d'ajuster, de déplacer ou d'enlever tout objet placé sur le domaine public selon ses besoins.

That be approved as submitted the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meeting held on March 2, 2023.

That the Annex "A" of by-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds be modified as follows:

That by-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro be modified as follows:

1. Parking in the municipal parking lot on avenue Jean Brillant

That be installed a "Parking Permitted" sign P-150-7 maximum 24 hours on the right side of the two entrances to the municipal parking lot on avenue Jean-Brillant to indicate that parking is authorized but limited to 24 hours in this zone (Reference to Volume V: 2.18.2).

That the blue AMT # 2 sign located at the south end of the avenue Jean-Brillant municipal parking lot be removed and replaced with a "Parking Area" (I-350-1) sign to indicate that the parking area is accessible to all.

That be installed an additional sign "Parking Permitted" P-150-7 maximum 24 hours below this sign to specify that parking is permitted but limited to 24 hours in this zone.

As indicated on sketch number 23-44585 attached to the decision-making summary.

2. Traffic - Request to review the one-way street system on avenues Jean-Brillant and Georges-Vanier

That be installed a "One Way" sign (P-80-1) to indicate the obligation to use a public road in the indicated northbound direction, on the stem above the street name signs on the north/west side of the intersection of avenues Jean-Brillant and Georges-Vanier (Reference in Volume V: 2.10.1).

As indicated on sketch number 23-46107 attached to the decision-making summary.

3. Traffic - Request to review the one-way street system on avenues Jean-Brillant and Georges-Vanier

That the "One Way" sign (P-80-1) currently located between 76 and 78, avenue Jean-Brillant be moved to a more easterly direction to the right between 74 and 76, avenue Jean-Brillant in order to clarify that the one-way on avenue Jean-Brillant is only eastbound from rue Hornell.

That the "Playground Advanced Sign" (D-270-3-D) currently installed on the pole on the north side of avenue Jean-Brillant, west of 82, avenue Jean-Brillant, be removed and installed on the shank between 112 and 114, avenue Jean-Brillant so as to be at a reasonable distance from Jean-Brillant Park (Reference in Volume V: 3.33.3).

That be installed a "Two-Way Traffic" sign (P-80-3) on the stem on the north side of avenue Jean-Brillant, west of 82, avenue Jean-Brillant, to clarify that this section of the avenue Jean-Brillant public roadway is a two-way roadway for westbound drivers (Reference Volume V: 2.10.3).

That be installed a "Two-Way Traffic" sign (P-80-3) on the south side of avenue Jean-Brillant between 89 and 91, avenue Jean-Brillant to clarify that this section of avenue Jean-Brillant public roadway is a two-way roadway for eastbound drivers (Reference Volume V: 2.10.3).

That two "Beginning of One-Way Traffic" signs (P-80-2) be installed, one on the north side shank between 74 and 76 Jean-Brillant Avenue and the second at the same level on the opposite side of Jean-Brillant Avenue, to clarify that this is the end of two-way traffic and the beginning of one-way traffic only for eastbound drivers (Reference in Volume V: 2.10.2).

That be adjusted the existing signage on the side corresponding to the zones where parking is prohibited at all times except for permit holders of the residents of sector 158 be to allow drivers without a permit to park on the same side of the street during the same period as permit holders:

- That parking be prohibited from 9 a.m. to 9 p.m. on the north side of the street between 74 and the shank on the side of 50, avenue Jean-Brillant;
- That parking be prohibited from 9 p.m. to 9 a.m. on the south side of the street between 79 and 65, avenue Jean-Brillant;
- That parking be prohibited from 9 a.m. to 9 p.m. on the south side of the street between 18 and 36, avenue Georges-Vanier;
- That parking be prohibited from 9 p.m. to 9 a.m. on the north side of the street between 15 and 37, avenue Georges-Vanier.

As indicated on sketch number 23-8808 attached to the decision-making summary.

4. Speed - Request for speed bumps at 4581, rue Grilli

That be installed a speed bump with dimensions, markings and signs in accordance with Transport Québec's Tome V standards, in front of 4560, rue Grilli, at a distance of approximately 75 m before the curve.

As indicated on sketch number 22-99664 attached to the decision-making summary.

5. Speed - Request for speed bumps at 12450, rue Pavillon

That be amended by-law CA29 0031 determining the speed limits on the whole territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in order to reduce the posted speed to 30 km/h between civic addresses 12414 and 12446, rue Pavillon, corresponding to the green space on rue Pavillon and the Briarwood pool property.

That be installed a "Playground Advanced Sign" (D-270-3-D) in accordance with Standard Drawings 026A of Chapter 2 "Prescription" to indicate, in advance, the proximity of a playground (Volume V Reference: 3.33.3):

- for the westbound direction, between the property lines of 12321-12329, rue Pavillon and 12341-12349, rue Pavillon;

- for the eastbound direction, between the property lines of 12450 and 12454, rue Pavillon.

The “Advanced Speed Limit Sign” (D-70) is not required since the speed limit is not reduced by at least 30 km/h (Reference to Volume V: 3.11).

That be installed a “30 km/h speed limit” sign (P-70-2-30) to indicate that the speed limit is 30 km/h at the beginning of the park area (Reference to Volume V: 2.9):

- for the westbound direction, between the property lines of 12379, rue Pavillon and the Briarwood Pool property and on the shank on the opposite side of 12422-12426, rue Pavillon;
- for the eastbound direction, between the property lines of 12442 and 12446, rue Pavillon.

That be installed a “40 km/h Speed Limit” sign (P-70-2-40) to indicate that the speed limit is 40 km/h (Reference to Volume V: 2.9):

- for the West direction, on the shank on the opposite side of 12446, rue Pavillon;
- for the eastbound direction, between the property lines of 12410 and 12414, rue Pavillon.

As indicated on sketch number 22-287898 attached to the decision-making summary.

6. Routing signage for the Roxboro-Pierrefonds and Sunnybrooke REM stations

That be installed, on the public domain of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, a routing sign for the REM parking lots, including signs conforming to MTQ standards I-350-1 and I-300-P1.

For the Roxboro-Pierrefonds station

As shown on plan NouvLR 602024 120720 40070 4TD2 1002-00:

- on the west side of boulevard des Sources, approximately 85 m north of boulevard Gouin Ouest;
- on the east side of boulevard des Sources, approximately 30 m south of boulevard de Pierrefonds;
- on the south side of boulevard de Pierrefonds, approximately 50 m west of boulevard des Sources;
- on the south side of boulevard Gouin Ouest, approximately 50 m west of boulevard de Pierrefonds;
- on the south side of boulevard Gouin Ouest, approximately 70 m east of rue Meighen;
- on the north side of boulevard Gouin Ouest, approximately 45 m east of 4e Avenue Nord;
- on the west side of 4e Avenue Nord, approximately 20 m south of boulevard Gouin Ouest.

For Sunnybrooke station

As shown on plan NouvLR 602024 118320 40070 4TD2 1002-02:

- on the east side of boulevard Gouin Ouest, approximately 60 m north of boulevard Sunnybrooke;
- on the east side of boulevard Gouin Ouest, approximately 80 m south of boulevard Sunnybrooke;
- on the east side of boulevard Gouin Ouest, approximately 115 m south of boulevard Sunnybrooke;
- on the west side of boulevard Gouin Ouest, approximately 95 m south of boulevard Sunnybrooke;
- on the north side of boulevard Sunnybrooke, approximately 75 m west of boulevard Gouin Ouest.

That the Borough authorize that this installation be carried out by REM or their subcontractor following the resolution of the City Council.

That the maintenance and replacement of this signage remains the responsibility of the REM.

That the Borough, being responsible for the maintenance of public roads on its territory, reserves the right to adjust, move or remove any object placed on the public domain as required.

Charte montréalaise des droits Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire et responsabilités :

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1239728006

Que le conseil prenne acte du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 8 mars 2023.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on March 8, 2023.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.